

Les Échos

d'Yvetot



Agenda Yvetot



Votre bulletin municipal d'informations

N°38 - Janvier 2018

Belle et heureuse année





« Etre conscient que demain existera
et que je peux avoir une influence sur lui,
est le propre de l'homme »

A. Jacquard

« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,
L'année 2017 a vu la finalisation de projets lourds, en préparation
depuis 3 ou 4 ans.
- La fin de la procédure PLU, et son intégration dans le PLUi.

- Le Pôle de santé de territoire : le Centre Hospitalier d'Yvetot, restructuré et reconstruit pour 21 Millions d'euros. La Clinique chirurgicale ambulatoire qui est entrée en service - le centre de radiologie - le scanner - l'IRM - une importante maison pluridisciplinaire de santé, créée par une SCI de médecins libéraux - la Clinique de réhabilitation psycho-sociale - l'Hôpital de jour - un centre de permanence des soins - un laboratoire de biologie.
- La reconstruction de l'IME par le CCAS.
- La création d'un multi-accueil.
- La reconstruction de la Salle du Vieux-Moulin - la démolition de l'ancienne ainsi que la construction d'un parking - le Parc urbain, à côté de la Maison de quartier, inaugurée il y a 2 ans.
- La réfection de la RD 6015 de l'entrée Ouest d'Yvetot.

L'année 2018 s'inscrit dans la continuité de ces efforts d'investissements.

- La reconstruction des Ateliers municipaux.
- La création d'un nouveau quartier Zone de la Plaine.
- L'étude d'urbanisme pré-opérationnelle relative au quartier de la gare (EPFN-Région-Ville-CCRY).
- La construction du cinéma multiplexe (7 salles). Il sera en service avant la fin de l'année 2018.
- La reconstruction du siège du CCAS.
- La couverture de 2 courts de tennis.
- Le déplacement du stand de tir.
- La reconstruction du parvis de la gare (pôle multimodal) avec la Région Normandie.
- La construction du gymnase Queneau (avec la Région Normandie).
- La construction d'un terrain de foot synthétique.

Notre niveau d'investissements est particulièrement élevé, mais il s'accompagne de dépenses maîtrisées et de finances saines. Notre sérieux budgétaire est régulièrement souligné par la Direction Régionale des Finances Publiques et des organismes spécialisés privés (diagnostic des contribuables associés, analyses de Finance Active...). Notre taux de désendettement n'est que de 5,2 années.

Ce fort investissement est rendu nécessaire par la vétusté de nombreuses installations municipales et par la volonté de moderniser notre Ville de façon cohérente et programmée. Depuis 2008, notre action est portée par une vision claire du développement d'Yvetot, sous-tendue par deux thématiques fortes, réaffirmées en 2014 : l'attractivité de la Ville et le bien-être de ses habitants.

La Région Normandie a ciblé 22 villes moyennes « appelées à jouer un rôle majeur dans la dynamique régionale ». Yvetot en fait partie. Le Président de Région, Hervé Morin, a réuni les maires concernés à Yvetot, le 30 novembre dernier pour réfléchir ensemble sur le « renforcement de l'attractivité des centres-villes reconstruits » et sur le quartier de la gare, si important pour nous.

Le cinéma nouveau, l'attribution de la troisième fleur décernée récemment au titre des « villes fleuries », la poursuite de la réhabilitation du site du Fay, le Pôle de santé de territoire, autant d'initiatives qui font d'Yvetot une ville attractive, une ville qui s'attache à sécuriser et à protéger ses habitants.

Que 2018 vous apporte la confiance en l'avenir, et l'espoir d'une vie meilleure.

En ce début d'année, en mon nom, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de **BONNE SANTÉ** et de **BON-HEUR** pour l'année 2018.

Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

Vie locale	p 3
A la Mairie	p 4 et 5
Travaux.....	p 6 et 7
Développement durable	p 8 et 9
Comités de quartier	p 10
Dossier Bénévolat	p 11 à 14
CCAS	p 15
Maison de quartier ...	p 16 et 17
Sports	p 18 et 19
Jeunesse	p 20
Retour sur les manifestations	p 21
Informations civiques	p 22
Tribune politique	p 23
Agenda	p 24

**En cas d'incident
constaté
sur la voie publique,
merci de contacter
le 02 32 70 44 70**

VIE LOCALE

Le Président de la Région Normandie a visité le lycée Queneau.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité le 30 novembre dernier le lycée Raymond Queneau. Il était accompagné d'Emile Canu, Maire d'Yvetot, et de Francis Aucomte, proviseur. Il a annoncé que plus de 35 millions d'euros seront consacrés à d'importants travaux :



- 30 millions seront consacrés aux travaux de rénovation intégrale des bâtiments et d'agrandissement.
- 5 millions financeront la création d'un nouveau gymnase, ainsi que la sécurisation du lycée.
Les travaux devraient démarrer en avril 2018 pour une durée estimée à 36 mois.

Lors de cette journée, l'architecte chargé du projet a présenté aux élus et au proviseur le visuel du nouveau lycée Queneau, ainsi que ses agrandissements. Le lycée accueille, pour l'année scolaire 2017-2018, 1 528 élèves dont 1 337 demi-pensionnaires et 54 internes. La capacité d'accueil augmentera pour faire face aux demandes de plus en plus importantes des familles « Un travail est mené avec le rectorat. On voit le nombre d'enfants au collège, on les connaît, donc on a une projection assez fine, et le lycée sera reconstruit pour 1 800 élèves », estime pour sa part le Président Morin.



Un très beau projet en perspective, pour lequel chacun devra faire preuve de patience. La livraison est prévue à l'horizon 2021 !

Réunion des villes moyennes de Normandie dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Après la visite du lycée Queneau, Hervé Morin a présidé une réunion des villes moyennes de Normandie dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Cette réunion faisait suite à l'appel à projets sur le « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites » lancé par la Région. 20 communes moyennes étaient ainsi représentées par leurs élus ou leur administration. La réunion a débuté par une information sur les études relatives aux quartiers secteurs de gare et la convention Région / ANRU. Après la présentation de ces deux projets, le Normandie numérique Tour a été présenté. Pour conclure l'après-midi, les projets des deux villes lauréates de l'appel à projets (Le Havre et Caen) ont été présentés, et les prix ont été décernés.



Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71
Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr
Directeur de la publication : Emile Canu. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction
Photos / Rédaction / Mise en page : G. Levasseur / S. Miller / M. Foloppe
Impression : ETC-INN - ZAC de Sainte-Marie-des-Champs
Tirage 7 500 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost
Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28

ETC inn
IMPRIMERIE

IMPRIMERIE



A LA MAIRIE

A partir de ce numéro des Echos d'Yvetot, et dans les prochains, nous vous présenterons une direction des Services municipaux de la Ville d'Yvetot.

Présentation de la Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale (DAJAG).

La Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale comprend 9 pôles d'activités, encadrés par 1 Directeur et 1 Directeur Adjoint soit, 15 agents au total.

Direction de la DAJAG et cellule marchés publics / contentieux / Commission d'accès aux documents administratifs / référent CNIL : **1 agent**

Direction du service DAJAG / archives / documentation / étrangers / patrimoine : **1 agent**

Accueil physique et téléphonique du public / gestion du courrier : **3 agents**

État civil / gestion des cimetières / affaires militaires : **2 agents**

Titres d'identité : **2 agents**

Élections / population / débits de boisson : **1 agent**

Cantines / location de salles / logement : **1 agent**

Enseignement / recensement population / vikibus : **1 agent**

Marchés publics / achats : **3 agents**

L'ensemble des pôles d'activités de la DAJAG est tourné, en priorité, vers l'accueil et l'aide à la population. A proximité immédiate des usagers, ce service est très sollicité pour répondre aux divers besoins administratifs de la vie courante.

Ainsi, au quotidien, vous êtes accueillis par une équipe réactive, à l'écoute de vos attentes, avec des agents polyvalents pour prendre en charge vos demandes.

En 2017, cette direction a d'ailleurs vu ses compétences s'enrichir de nouvelles missions telles que la délivrance des Cartes Nationales d'identité sécurisées, les changements de prénom, ou l'enregistrement des PACS.

Pour 2018, cette direction procédera à la mise en place de la transmission dématérialisée des données d'état civil pour simplifier les démarches des citoyens.

Points forts de la DAJAG :

- Accueil.
- Dynamisme des agents.
- Polyvalence des agents.
- Compétence des agents en adéquation avec les missions du Service public.

Campagne annuelle de recensement du 18 janvier au 24 février 2018

Vous avez peut-être reçu un courrier vous avertissant que vous allez être recensé. Dans ce cas, vous ferez partie des 8 % de la population communale auquel un agent de recensement rendra visite.

L'agent, muni d'une carte officielle tricolore, signée du Maire, vous proposera de collecter des données, soit par questionnaire en version papier concernant votre logement et les personnes y habitant, soit par voie informatique.

Il vous remettra alors un code spécifique et unique à votre logement.

En fonction de votre choix, il vous proposera éventuellement de récupérer les formulaires quelques jours plus tard.

En cas de réponse directe par vous-même sur le site de l'INSEE, l'agent sera automatiquement averti.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Daniel
BEAUNAY



Linda
SANNIER



Carine
HAMELIN

Pour toute question
Contacter le coordonnateur local en Mairie
Service Recensement

Tel : au 02 32 70 59 18
ou 02 32 70 44 70

A LA MAIRIE

Remise de médailles et départs à la retraite pour le personnel communal

Vendredi 17 novembre, le personnel communal était invité par la Municipalité à féliciter leurs collègues récipiendaires de médailles du travail, ou bénéficiaires de leur droit à la retraite.

Emile Canu, et d'autres élus, ont félicité, dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville, 13 agents de la collectivité. Entourés de leurs collègues et de leurs familles, 10 ont reçu la médaille du travail, et 2 ont célébré leur départ à la retraite.

Cette cérémonie, placée sous le signe de la convivialité et de l'amitié, a été l'occasion de retracer le parcours professionnel de chacun des agents par leur directeur respectif.

Ce fut l'occasion de quelques anecdotes portant à sourire, voire même à rire parfois de très bon cœur.

La soirée s'est terminée dans une excellente atmosphère autour du verre de l'amitié.

Liste des récipiendaires

Promotion du 1^{er} Janvier 2017

Patrice Havy – Echelon Argent

Jean-Philippe Alexandre – Echelon Vermeil

Christine Pouyer – Echelon Vermeil

Sylvie Chevalier – Echelon Vermeil

Hervé Lesturgie – Echelon Vermeil

Philippe Motte – Echelon Or

Promotion du 14 Juillet 2017

Marie-Céline Cousin – Echelon Argent

Laurent Guéry – Echelon Argent

Jean-Jacques Beaufils – Echelon Vermeil

Hervé Tesnière – Echelon Vermeil

Gilles Levasseur – Echelon Vermeil

Départs à la retraite

François Le Bec

Rémy Bréant



La Municipalité adresse ses félicitations aux médaillés et souhaite une heureuse continuation aux jeunes retraités.

Le personnel communal a fêté Noël à la salle du Vieux-Moulin

Les 220 agents de la Ville d'Yvetot étaient conviés le 16 décembre dernier à la salle du Vieux-Moulin pour fêter le Noël des enfants.

La journée, organisée par l'association de l'Amicale des employés municipaux de la Ville d'Yvetot, a commencé au cinéma où parents et enfants ont regardé un film.

Ce sont au total plus de 700 personnes qui étaient invitées.

Après le cinéma, direction la salle du Vieux-Moulin pour un goûter, et la distribution des cadeaux par le père Noël. 122 bambins, âgés de 0 à 14 ans ont reçu des cadeaux qui ont fait la joie de tous.

Les retraités n'ont pas été oubliés. 46 colis étaient prévus pour les anciens de la Ville, membres de l'amicale.

Emile Canu et Francis Alabert ont salué le travail réalisé par les membres de l'Amicale du personnel.

Ils ont été chaleureusement remerciés par les élus et les collègues pour l'organisation de cette journée.



TRAVAUX

Travaux de construction du futur cinéma et de cases commerciales avenue Micheline Ostermeyer



Tractopelles et camions bennes ont pris possession du chantier de construction du futur cinéma avenue Ostermeyer.

Des travaux de terrassement très importants ont été nécessaires afin d'aplanir le terrain. Pendant plusieurs jours, un aller et venu ininterrompu a rythmé la journée des ouvriers chargés de décaisser le terrain et d'évacuer plus de 25 000 m³ de terre.

A ce jour, le chantier est raccordé aux réseaux d'eau et d'assainissement, et un chemin d'accès au chantier pour les véhicules a été réalisé.



La vision d'un nombre impressionnant de tracteurs et autres engins de chantier, bien alignés le soir, illustre parfaitement l'importance des travaux de préparation.

Travaux de changement de l'éclairage public rue Rétimare

Les travaux de remplacement de l'éclairage public rue Rétimare sont terminés.

Ces travaux sont intervenus dans le cadre du programme de changement du réseau d'éclairage public, par le changement de lanternes SHP par du LED.

Ce sont au total 32 mâts et lanternes qui ont été remplacés.

Il faut noter que la rue a fait l'objet d'une étude d'éclairage afin d'optimiser l'éclairage et le nombre de points lumineux.

Le choix s'est porté sur l'éclairage LED avec des lanternes de 72 W.



Coût de l'opération 120 000 € HT

Financement

Ministère de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer
Subvention de 96 000 € HT



Ville d'Yvetot : 24 000 € HT
(autofinancement)

TRAVAUX

Fin des travaux inscrits au programme de voirie pour l'année 2017



Rue Zamenhof, des trottoirs ont été créés, ainsi qu'une piste cyclable, raccordée au réseau existant rue Rétimare.

Les enrobés de voirie ont également été refaits.

Coût des travaux : 118 000 € TTC

Une demande de subvention a été déposée auprès du Département à hauteur de 25 %



Rue Jean Jaurès, les enrobés ont été refaits sur la chaussée et les trottoirs.

Coût des travaux : 170 000 € TTC



Rue Pierre-Louis Vieillot, les enrobés ont été refaits sur la chaussée et les trottoirs.

Coût des travaux : 81 000 € TTC

Ajoutons que des travaux identiques ont été réalisés rue du Mont-Asselin, rue des Arpents, rue Gambetta, et sur le parking du collège Camus et de la Plaine des Sports

Déménagement du stand de tir à la Moutardière rue des Champs

La Ville a vendu un terrain en vue de la construction d'une clinique de suivi de soins psychiatriques. Ainsi, le stand de tir, à démolir a déménagé temporairement dans les locaux de la Moutardière.

Tout d'abord, le Service Logistique a procédé à l'évacuation de l'ancien stand (matériels et matériaux réutilisés pour le nouveau stand).

Puis, les Services Techniques ont aménagé dans les locaux deux pas de tir intérieur à 10 m.

Un pas de tir indépendant, et un pas de tir dédié à l'école de tir, sont desservis par un couloir d'accès équipé de deux grands châssis vitrés. Ainsi, les parents peuvent voir les enfants pendant leurs activités.

Dans cette partie ont été aménagés un sanitaire traditionnel, un bureau et une chambre forte, avec la porte blindée de l'ancien stand.

Les deux pas de tir ont été isolés en périphérie par les Services Techniques. Le club a installé les faux plafonds dans les deux parties afin de limiter la résonance.

Les électriciens, plombiers, menuisiers, feronniers, maçons et peintres des Services Techniques municipaux ont tous participé à la réalisation de ces travaux : remise en place des équipements récupérés de l'ancien stand (comme les tables de tir, les éclairages des cibles, les protections derrière les cibles...), ainsi que la mise en œuvre des matériaux pour créer ces deux stands.

Le coût global des travaux à la charge de la Ville s'élève à 27 000 €.



Remplacement des sanitaires publics au square Pierre Bobée

Les sanitaires publics du square Pierre Bobée, devenus vétustes ont été remplacés.

Le montant de l'opération s'élève à plus de 65 000 €.

La Municipalité fait appel au civisme et au savoir-vivre de la population.

Bien que remplacés depuis peu, les sanitaires ont déjà fait l'objet de dégradations !

Des brûlures ont été constatées sur les murs, et des traces de chaussures apparaissent très régulièrement sur la lunette des toilettes.

Cet équipement est public. Il a été financé par les Yvetotais, pour les Yvetotais.

Il convient donc de respecter ce lieu, et la Municipalité vous remercie par avance de votre bienveillance.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une 3^e fleur pour la Ville d'Yvetot

L'attribution d'une fleur répond à une procédure très précise.

Un jury départemental effectue une sélection au début de l'été parmi les villes candidates. En septembre, un jury régional statue. C'est en effet la Région Normandie qui a octroyé la 3^e fleur à la Ville d'Yvetot.

Rappelons qu'en 2008, lors du changement de Municipalité, la Ville d'Yvetot n'était détentrice d'aucune fleur.

Autant dire que les élus sont particulièrement fiers de l'obtention de cette dernière.

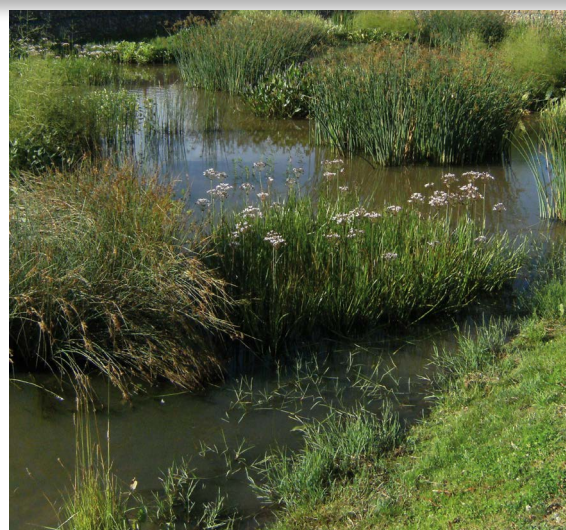
Le mérite en revient surtout au Service des Espaces Verts municipaux. La mairie a volontairement choisi un paysagiste de métier pour encadrer les agents de ce service. Elle lui a confié le fleurissement de la commune, avec pour objectif d'obtenir le précieux prix régional. Le résultat est conforme aux attentes : en 2009, première fleur, en 2012, deuxième fleur et en 2017, troisième fleur.

L'obtention d'une fleur n'est pas une démarche simple. Plus on monte dans la hiérarchie, plus les difficultés augmentent. Pour la 3^e fleur, les juges ont porté leur attention sur le fleurissement, mais aussi l'environnement, la propreté de la ville, l'élégance du mobilier urbain, la présence de panneaux publicitaires...

La fin de l'utilisation des produits phytosanitaires a également été appréciée. Sur ce point, la Ville d'Yvetot fait office de pionnier en Seine-Maritime.

Le jury s'est aussi intéressé aux dépenses en eau. Place est faite aux géraniums dans les suspensions et les mélanges de vivaces, arbustes et plantes annuelles dans les massifs, tous paillés. Plus question d'utiliser des plantes gourmandes en eau !

Autre point fort, cela fait plusieurs années que la Ville recueille l'eau de pluie dans des citernes installées dans le sous-sol de l'espace Claudie André-Deshays. L'eau ne coûte rien aux Yvetotais ! Les employés municipaux s'en servent pour arroser leurs plantations.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nouvelles tondeuses expérimentées au manoir du Fay !

Un projet qui pourrait voir le jour au printemps 2018.

Des moutons de l'exploitation du Lycée agricole d'Yvetot vont réaliser de l'éco-pâturage sur une partie du parc du manoir du Fay.

Une quinzaine de moutons de race vendéenne pâtureront dès le mois d'avril prochain sur une parcelle d'environ 1 ha (la totalité du parc du manoir fait près de 7 ha).

La saison de pâturage s'étalera d'avril à novembre. Les animaux retourneront ensuite en bergerie pour les mois d'hiver.

Le suivi de cette troupe ovine sera assuré par le personnel de l'exploitation agricole du Lycée, et par des jeunes lycéens, qui viendront régulièrement soigner les animaux.



Ce mode d'entretien des surfaces en herbe présente de nombreux intérêts. On peut souligner :

- Une réduction des nuisances sonores et pollutions diverses liées au fonctionnement des machines.

- Une amélioration du sol et de la vie biologique. Les déjections des animaux enrichissent le terrain.

- Un maintien ou un développement de la biodiversité. Ce type d'entretien permet la colonisation des espaces par la faune et la flore locales.

- Une amélioration du cadre de vie et une sensibilisation à la nature.

Une petite précision...

Les moutons n'apprécient que moyennement les feux d'artifice. Ils seront à l'abri à l'occasion des festivités trop bruyantes à leur goût comme par exemple *Lumières au Fay* !

Pourquoi la race vendéenne ?

Le mouton vendéen est un animal rustique. Il s'adapte bien aux systèmes extensifs basés sur la valorisation d'herbages. Il présente une bonne adaptation aux écarts de température, ainsi qu'aux alternances entre sécheresse et périodes très humides.

En Vendée, les moutons sont traditionnellement élevés en plein air la majeure partie de l'année.

Ils sont rentrés en bergerie entre décembre et février.

Une fête de la transhumance à Yvetot

Les agnelles effectueront le déplacement de l'exploitation du Lycée et le parc de Manoir du Fay. Elles seront encadrées par des jeunes lycéens.

Cette transhumance se fera a priori début avril : la date précise sera décidée selon les données météo et l'état des herbages.

Nous vous informerons le plus tôt possible de la date de l'événement.

Pour faciliter le déplacement du troupeau pour cette première année, le parcours pourra emprunter la rue du Couvent, le Mail, la rue du Calvaire, la rue Carnot, la rue du Champ de Mars et la rue des Zigs-Zags (**sous réserve de modifications**).

Venez sur le bord de la route pour encourager les brebis !

La ville et le Lycée agricole ont ainsi mis en place un partenariat qui redonne à Yvetot une ruralité oubliée !



COMITÉS DE QUARTIER

Retour sur les animations dans votre Comité de quartier et programme du 1^{er} semestre 2018

COMITÉ DE QUARTIER NORD FAY / GARE

Comme chaque année, les habitants du Comité Nord ont été invités à participer à la Fête des voisins au mois de mai.



En octobre, un concours photo a été organisé sur le thème de l'automne dans le quartier.

Les rendez-vous

Samedi 21 avril - à partir de 14 h 30
Promenade sur un site proche,
à découvrir ou à (re)découvrir
(site non déterminé à ce jour)

Dimanche 13 mai - à partir de 11 h 30
Repas des voisins au Manoir du Fay

COMITÉ DE QUARTIER EST RETIMARE / PLAINE

Dimanche 10 décembre,
14 familles se sont inscrites pour participer
au loto des enfants organisé à la Maison de quartier.



Les rendez-vous

Dimanche 1^{er} avril en matinée :
Chasse aux œufs de pâques
organisée autour de la Maison de quartier.

COMITÉ DE QUARTIER OUEST CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE / LECHEVALLIER

Le 11 juin, les habitants du quartier étaient invités à participer à une nouvelle édition de Parc en fête.



Les 22, 25 et 29 novembre, le Comité Ouest a vendu des crêpes sur le marché au profit du Téléthon.

Les rendez-vous

Carnaval le 6 mars
Chasse aux œufs et kermesse le 4 avril
Parc en Fête le 10 juin

COMITÉ DE QUARTIER SUD REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS / LANARK / ZAMENHOF

Le 9 novembre, une conférence sur les cars Hangard, animée par Madame Mazars a eu lieu à la salle du Vieux-Moulin.

Le 11 décembre, un concert d'înatatoire a été proposé aux habitants du quartier.



Les rendez-vous

28 mars, après-midi des enfants
9 juin en soirée, repas du quartier, gratuit sur inscription pour les habitants du quartier.

LE BÉNÉVOLAT

Associations, Centre communal d'action sociale, Comités de quartier, structures reconnues d'utilité publique sont les acteurs de la solidarité et du bénévolat à Yvetot.

Le bénévolat en France

Les chiffres publiés ci-dessous proviennent du site Internet de France Bénévolat.

France Bénévolat, reconnue d'utilité publique, a pour vocation de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

Acteur majeur du monde associatif, France Bénévolat a pour mission de :

- Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général.
- Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles.
- Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.

Ses grandes actions, inter associatives, portent sur des enjeux de société majeurs, comme la solidarité intergénérationnelle, l'insertion des jeunes, la valorisation et la reconnaissance des bénévoles...

France Bénévolat s'appuie sur un réseau de 250 implantations locales dont 80 centres départementaux, et sur le site www.francebenevolat.org

Grâce à 6 000 associations adhérentes, des milliers de missions bénévoles sont proposées partout en France.

La force de France Bénévolat ? Un projet nourri, enrichi, soutenu par un collectif d'associations nationales, avec la volonté de faire ensemble.

Le bénévolat en France par tranche d'âge

	2010	2013	2016	Evolution 2010/2013	Evolution 2013/2016	Evolution 2010/2016
15 / 35 ans	2 500 000	3 300 000	3 341 000	+32%	+ 1,25%	+33,6%
36 / 64 ans	5 000 000	5 500 000	6 064 000	+10%	+ 10,25%	+ 21,3%
65 ans et +	3 800 000	3 900 000	3 792 000	+5%	-2,8%	- 0,2%
Total	11 300 000	12 700 000	13 197 000	+ 12%	+ 3,8%	+16,8%

Evolution globale du bénévolat en France

	2010	2013	2016	Evolution 2010/2013	Evolution 2013/2016	Evolution 2010/2016
Bénévolat associatif	11 300 000	12 700 000	13 197 000	+12%	+3,9%	+16,8%
Bénévolat dans d'autres organisations	4 500 000	4 200 000	4 410 000	-6%	+ 5%	-0,2%
Bénévolat direct	7 400 000	9 700 000	8 302 000	+31%	-14,5%	+12,2%
TOTAL	18 300 000	20 900 000	20 430 000	+14%	- 2,2%	+11,6%

Le bénévolat en France par secteur

	2010	2013	2016
Social caritatif	31%	31%	27%
Sport	22%	23%	24%
Loisirs	21%	25%	21%
Culture	19%	15%	17%
Jeunesse éducation populaire	13%	12%	18%
Santé, recherche médicale, aide aux malades	9%	12%	8%
Environnement	6%	8%	9%
Associations de défense	7%	9%	8%
Solidarité internationale	7%	8%	7%
Formation, emploi, insertion économique	8%	5%	7%
Autres	17%	12%	16%

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat à Yvetot

Forte d'un tissu associatif très diversifié, notre Ville peut compter sur ses bénévoles pour assurer le bon fonctionnement des associations.

Voici quelques exemples des actions menées par les associations en partenariat avec la Ville.

Yvetot sur Glace

Depuis 13 ans, la Ville d'Yvetot installe une patinoire mobile pour les fêtes de fin d'année. Chaque année, ce sont plus de 10 000 personnes qui fréquentent la patinoire. Afin d'assurer son bon fonctionnement, la Ville fait appel aux associations. Des bénévoles se relaient ainsi tous les jours. Ils assurent la distribution des patins, ou l'aide à l'habillage des enfants qui viennent s'initier aux joies du patinage sur le temps scolaire. Des bénévoles viennent également donner de leur temps à titre personnel. La Municipalité adresse ses remerciements à tous les participants.



Le Comité des Fêtes

Présidé par Philippe Thomas, personnalité très connue et appréciée des Yvetotais, le Comité des Fêtes participe lui aussi activement aux animations dans notre commune. Anne Roumanoff, Patrick Sébastien, Yannick Dumont... Voici quelques noms d'artistes qui sont venus aux Vikings à l'initiative du CFY. Par ailleurs, Philippe Thomas et ses compères travaillent régulièrement en partenariat avec la Ville sur l'organisation de manifestations. Au mois de novembre dernier, la Ville et le CFY ont ainsi coorganisé un thé dansant auquel plus 120 convives ont assisté. Le CFY participe également chaque année au marché de Noël à la salle du Vieux-Moulin.



Les Comités de quartier participent activement à la vie de notre commune.

Les Comités de quartier

En 2008, la Ville d'Yvetot a créé les Comités de quartier. Présidés par un membre élu, désigné par le Conseil municipal, et représenté par un habitant référent, les Comités de quartier sont le lien entre les habitants et la Municipalité. Ils ne manquent pas d'imagination pour animer leur quartier, en lien avec la population, et les services municipaux. Par exemple, le Comité de quartier Est, représenté par Marie-France Buquet, a organisé, avec le concours financier de LOGEAL IMMOBILIERE, une conférence retraçant l'histoire d'une entreprise Yvetotaise, les cars Hangard. Le Comité de quartier Est a, pour sa part, organisé en fin d'année un loto pour les enfants. Le quartier Nord a organisé un concours photo sur le thème de « l'automne dans le quartier ». Le Comité de quartier Ouest propose tous les ans l'animation Parc en fête, avec le concours de LOGEAL IMMOBILIERE.

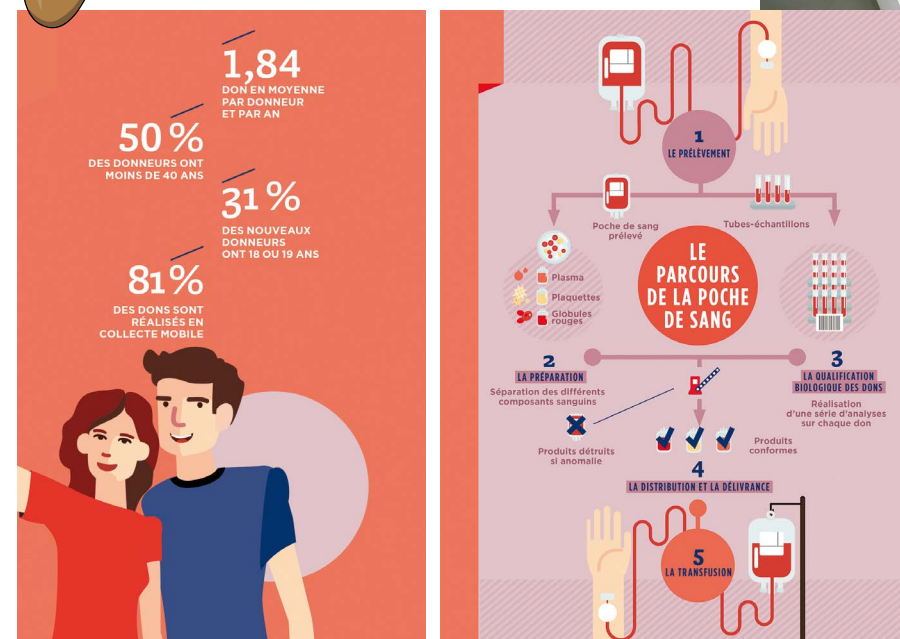


LE BÉNÉVOLAT

ZOOM sur le don du sang

Chaque mois, 12 fois par an, l'Etablissement Français du Sang (EFS) organise des journées de don du sang et de prélèvement sanguin.

Le don du sang en chiffres :



Le don du sang à Yvetot

850 donneurs sont répertoriés sur Yvetot. Entre 110 et 130 donneurs se rendent à chaque collecte.

Après le don, les donneurs prennent une collation préparée par des bénévoles volontaires de l'EFS.

Les collectes ont lieu à la salle du Vieux-Moulin. Les dates sont disponibles sur le site www.yvetot.fr

Ce zoom sur le don du sang permet de saluer la mémoire de Bernard Godement, décédé en début d'année. Monsieur Godement a coordonné la section d'Yvetot des bénévoles de l'EFS pendant de nombreuses années. Il donnait beaucoup de son temps et de son énergie pour faire de chaque collecte une réussite. Pour une collecte réussie il faut bien entendu des donneurs, une très bonne information, une équipe médicale et une équipe de volontaires présente à chaque fois pour proposer les collations.

ZOOM sur les Restos du Cœur

Fondée par Coluche en 1985, Les Restos du Cœur, association reconnue d'utilité publique, ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies. Le champ d'action de l'association concerne notamment le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Les Restos en chiffres

Les Restos du cœur se composent de 11 antennes nationales, de 119 associations départementales et de plus de 2 100 centres.

En 2016-2017, 136 millions de repas ont été distribués par plus de **70 000 bénévoles** à 900 000 bénéficiaires à travers 2 000 centres d'accueil.

Centre d'Yvetot

Responsable : Arlette Acard
Espace Claudie André-Deshays
42, rue des Chouquettes
Tel : 02 35 95 38 56

Distribution alimentaire pour les plus démunis

Campagne d'hiver, de novembre à mars

Lundi, mardi et vendredi de 14 h à 16 h

Campagne d'été, de mars à octobre

Lundi et vendredi de 14 h à 15 h 30



on compte sur Vous.
Coluche

LE BÉNÉVOLAT

Le CCAS organise des animations, et gère des structures qui font appel aux bénévoles.

Zoom sur le repas des anciens...

Le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS, s'est déroulé dimanche 3 décembre à la salle du Vieux-Moulin en présence d'Emile Canu, Président du CCAS et de Gérard Charassier, Vice-Président.

620 convives ont dégusté un excellent repas confectionné par l'entreprise Malandain, dans un splendide décor, avec une belle animation musicale orchestrée par la troupe CDA Camille Alexandre, située à Auneuil. Elle a permis à nos seniors de chanter et de danser tout au long de l'après-midi.

De jolies jacinthes, préparées et vendues par la fleuristerie de l'ESAT, ont fait le bonheur des invités.

Le repas a été servi par une cinquantaine de bénévoles provenant de divers horizons : personnel du CCAS, élus du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS, travailleurs de l'ESAT, personnes extérieures volontaires. Tous ont permis à chacun de participer à cette belle fête organisée depuis de nombreuses années.

Merci à tous pour votre implication et à l'année prochaine.



Le CCAS lance un nouvel appel aux bénévoles pour l'Épicerie solidaire

Vous avez un peu de temps... De l'énergie et l'envie de nous accompagner...
L'épicerie solidaire recherche toujours des bénévoles pour renforcer son équipe.

Pour rappel, les missions sont les suivantes :

- **Chargement et déchargement** des denrées auprès de nos fournisseurs (Centre Leclerc à Yvetot, Intermarché de Sainte-Marie-des-Champs...) Ces dons sont essentiels pour l'activité de l'épicerie car ils représentent 90 % de son stock.

- **Les bénévoles doivent également charger et décharger** les produits frais provenant de grossistes, de producteurs locaux...

- **Le conditionnement** de certains produits.

- **L'étiquetage des produits** : les prix classiques du supermarché restent indiqués mais les bénévoles doivent mentionner les prix pratiqués au sein de l'épicerie qui sont bien évidemment moins élevés.

- **La mise en rayon** avec des allers-retours successifs entre les rayons, la chambre froide et le dépôt.

Si vous avez un peu de temps et d'énergie à nous consacrer, de la bonne humeur, que vous êtes en bonne santé physique, n'hésitez pas à déposer votre candidature au CCAS, 17 rue Carnot à Yvetot.

Même quelques heures occasionnelles nous intéressent !

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 02 35 95 91 40

CCAS

Retour sur la Semaine bleue

La semaine bleue s'est déroulée du 25 au 29 septembre 2017 sur différents lieux.

L'ouverture s'est faite par un moment d'échange et une présentation de la semaine autour d'un petit déjeuner à l'Assemblage des Dames Blanches.

Deux animations étaient proposées l'après midi :

Une visite guidée et commentée des vitraux de l'église d'Yvetot, et une visite guidée du Manoir du Fay assurée par l'association Faire vivre le Manoir du Fay avec François Martot étaient au programme.

Le mardi matin a été consacré à la prévention des risques liés au vieillissement autour de l'aménagement du logement animée par Laurence Pétin, Formatrice auto-entrepreneuse, à la Maison de quartier.

L'après-midi, le thé dansant animé par Monsieur Rossi de Danse et Sympathie a été apprécié de tous.

Les bénévoles et l'équipe du Pôle Gérontologie ont assuré la fabrication des crêpes et le service de la buvette.

La traditionnelle journée intergénérationnelle a eu lieu le mercredi, avec les enfants de l'Accueil de loisirs âgés de 8 à 10 ans. Le matin, atelier pâtisserie au Centre Social Saint-Exupéry, et l'après-midi, jeux de société et goûter à la résidence des Béguinages. Petits et grands garderont un agréable souvenir de cette journée.

Suite au succès de l'année précédente une journée complète a été organisée autour du Bien être : massage Amma, massage du visage, massage des mains, atelier esthétique, maquillage, beauté des mains...

Une découverte de nouvelles techniques de relaxations comme la réflexologie, le son binaural était également au programme... Et des ateliers de Gym Douce étaient proposés.

La semaine s'est clôturée par le traditionnel repas dansant. Au menu, un pot au feu apprécié par les 145 participants, préparé par l'entreprise Malandain. Celui-ci était animé par le groupe Varsity music..

Rendez-vous du 24 au 28 septembre pour l'édition 2018.



Programme des animations 2018 pour nos seniors

Les animations s'adressent à tous nos seniors.

Un programme bimensuel regroupant toutes les propositions d'animations et d'actions de préventions des risques liés aux vieillissements est disponible au CCAS. Il sera largement diffusé sur la commune par affichage au sein des trois résidences, au centre social, en mairie et en partenariat avec la société LOGEAL.

Un panneau d'affichage est installé sur le parking de la résidence Pierre et Marie Curie.

Les animations sont collectives mais peuvent être individuelles, notamment pour les personnes isolées.

Une sortie hebdomadaire est proposée. Pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, un transport est mis à disposition pour pouvoir accéder plus facilement aux activités.

Actuellement les activités et actions de préventions proposées sont :

- Séance de gym et prévention des chutes en partenariat avec Siel Bleu.
- Massage AMMA.
- Séances de sophrologie en groupe ou individuelle.
- Séances de gym douce adaptée à chacun.
- Visite à domicile de courtoisie par des bénévoles.
- Atelier recueil de mémoire en individuel ou collectif.
- Echanges autour d'un café dans les résidences.
- Activités manuelles.
- Jeux : cartes, dominos, scrabble...
- Animations autour du cinéma et du chant.
- « Repas partages » sur les résidences autonomes Pierre et Marie Curie et Les Béguinages.
- Cours d'informatiques en groupe ou en individuel.
- Sorties toutes les semaines.
- Lectures cachoises.
- Quizz musical et cinématographique.

Des conférences :

- Les risques à domicile.
- Adaptation du logement.
- Prévention routière en partenariat avec la Police Municipale d'Yvetot.
- Accompagnement des aidants de personne ayant eu un AVC.
- La nutrition.
- La mémoire avec mise en place d'ateliers en partenariat avec l'ASEPT.

A venir en 2018 (avec le maintien de plusieurs animations de 2017) :

- Diverses sorties culturelles, panorama XXL, bord de mer en partenariat avec la Maison de quartier.
- Voyage seniors en juin 2018.
- Thé dansant.
- Prévention routière.
- Gestes de premier secours.
- Mise en place du café des échanges sur la résidence Pierre et Marie Curie où de nombreux et divers thèmes pourront être abordés.
- Création de jardins mellifères et installation d'abri pour insectes.
- Goûter de Noël le 18 décembre 2017 à 14 h aux Béguinages.
- Repas de Noël le 20 décembre 2017 au restaurant Jacques Lefebvre.
- Semaine bleue du lundi 24 au vendredi 28 septembre 2018.

N'hésitez pas à faire part de vos envies et de vos souhaits afin que nous puissions répondre à vos attentes

Renseignements et inscriptions

CCAS, 17 rue Carnot 76190 Yvetot

Tel : 02 35 95 91 48

MAISON DE QUARTIER

Programme des animations de votre Maison de quartier pour le premier trimestre 2018

Fabiola, Sabine, William et Julien ont préparé un programme complet d'animations destinées à tous les publics Venez et participez !

Activités pour tous

Mercredi 24 janvier – 9 h 30 et 16 h - gratuit
Goûter des Rois
Le matin, fabrication de galettes des rois
A 16 h, goûter ouvert à tous

Samedi 27 janvier – de 14 h 30 à 17 h 30 - gratuit
Après-midi portes-ouvertes de l'association Dance Crew

Samedi 3 février – à partir de 14 h – gratuit
Master class « couture » animée par Fatimata, candidate de l'émission TV « *Cousu Main* » diffusée sur M6

Mercredi 7 février – de 10 h à 11 h 30 - gratuit
Matinée jeux de société

Mercredi 21 février – à partir de 12 h
Un plat ou un dessert
Repas partagé suivi de jeux

Jeudi 1^{er} mars – de 18 h à 19 h – gratuit
Initiation au Bat fit animée par Sabine

Samedi 3 mars – de 14 h à 16 h 30 – gratuit
Gym adultes animée par Sabine

Jeudi 8 mars – à partir de 10 h - gratuit
Ouvert aux femmes et adolescentes
Journée de la Femme

Vendredi 16 mars – à partir de 18 h
La Maison de quartier fête ses 3 ans
Concert en hall, apéritif et repas partagé

Mercredi 21 mars – de 10 h à 11 h 30 - gratuit
Venez apprendre à créer votre cadre végétal

Samedi 31 mars – à partir de 9 h – participation libre
Car Wash sur le parking derrière la Maison de quartier
Venez faire laver votre voiture (intérieur et extérieur) par les jeunes de l'association la Sauce 18

Pour les ados de 12 à 17 ans

Mardi 16 janvier – RDV 18 h – 10 €
Escape Game – le Donjon à Rouen

Vendredi 23 février – à partir de 20 h
Tournoi de poker

Mercredi 28 février – de 14 h à 17 h - gratuit
Atelier Création d'une bande dessinée avec l'auteur Hugues Barthe

Vendredi 9 mars – de 10 h à 12 h - 3 €
Découverte de la danse pour les 10-15 ans animée par l'association Dance Crew
Inscription au 06 71 12 51 35

Samedi 24 mars – RDV 18 h – 14 €
Concert de MHD au Zénith de Rouen

Mardi 27 mars – RDV 20 h – gratuit
Grand jeu en forêt

Nouveau - RDV le mercredi à partir de 14 h pour le projet « **Caisse à Savon** »
Venez créer une caisse à savon made in MDQ Yvetot



Pour les jeunes de + 18 ans, avec la Sauce 18

Samedi 27 janvier – à partir de 19 h 30 – 5 € par personne
La Sauce 18 fête le Nouvel An

Vendredi 2 février – RDV 18 h – 13 €
Spectacle de Jamel Debbouze au Zénith de Rouen

Samedi 17 février – 3 € adhérent / 5 € non adhérent
Soirée Cinéma à Yvetot

Vendredi 23 février – à partir de 20 h
Tournoi de poker

Samedi 31 mars – à partir de 9 h – tarif libre
Car Wash sur le parking derrière la maison de quartier
Venez faire laver votre voiture (intérieur et extérieur) par les jeunes bénévoles de l'association la Sauce 18

Pour les seniors

Mardi 23 janvier – de 20 h à 22 h – gratuit
Soirée jeux de société

Mercredi 14 février – RDV 9 h - 5,50 €
Journée au Havre avec visite guidée de la Maison-musée de l'Armateur

Mardi 27 février – de 20 h à 22 h – gratuit
Soirée jeux de société

Mardi 20 mars – de 20 h à 22 h - gratuit
Soirée jeux de société

Mercredi 28 mars – horaires et tarif à définir
Journée à Lisieux avec visite de la Basilique

MAISON DE QUARTIER

Activités pour les familles

Mercredi 31 janvier – à partir de 8 h 30 - gratuit
Journée des Familles
Au programme : petit déjeuner, atelier cuisine, repas partagé, sortie au choix et goûter

Lundi 26 février – RDV 9 h – 4,50 €/ personne
Prévoir pique - nique
Sortie à Ludibulle à Saint-Martin-en-Campagne

Vendredi 2 mars – de 10 h à 12 h - 3 €
Découverte de la danse pour les 5-10 ans animée par l'association Dance Crew
Inscription au 06 71 12 51 35

Mardi 6 mars – horaires à définir – gratuit
Carnaval en partenariat avec le Centre Social Saint-Exupéry et l'Accueil de Loisirs

Mercredi 7 mars – de 14 h à 17 h – adultes et enfants à partir de 7 ans - gratuit
Atelier **Création d'une bande dessinée** avec l'auteur Hugues Barthe

Vendredi 9 mars – de 10 h à 12 h - 3€
Découverte de la danse pour les 10-15 ans animée par l'association Dance Crew
Inscription au 06 71 12 51 35

Samedi 31 mars – de 14 h à 16 h
Atelier **Les apprentis chimistes**

Nouvelles activités hebdomadaires

Nouveau – Le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
Aide aux devoirs pour les collégiens

Lundi 12 février et 19 mars
Nouveau - Atelier Créacollage photo // String art
Venez avec vos photos et sublimes vos souvenirs et/ou fabriquer des cadres en fil avec l'aide de notre animatrice Sabine.

Mardi de 13 h 30 à 15 h 30
Nouveau - Rencontre autour du tricot et de la couture
Dans une ambiance conviviale, nous vous donnons RDV pour tricoter, crocheter et désormais coudre.

Nouveau - Jeudi 8 et 15 février, 15 et 22 mars de 14 h à 16 h
Jeudi **M'Déco**
Venez fabriquer vos objets déco type lampe, mobile, étagère, table de chevet pour votre appartement ou maison. Le choix du projet sera effectué avec l'animateur.



Quoi d'autre à la Maison de quartier ?

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30
Théâtre pour les enfants de 7 à 14 ans, avec la Cie des Cas Barrés
&
Mercredi de 18 h 30 à 20 h
Théâtre pour les adultes à partir de 15 ans, avec la Cie des Cas Barrés
Tarif : 20 €/mois – séance d'essai gratuite
Renseignement/inscription au 07 89 38 94 84
E-mail : fousenseine@gmail.com

Jeudi de 19 h 15 à 20 h 45
Initiation aux danses bretonnes avec l'association Steredenn-Mor
Renseignements et inscription au 06 09 05 12 36

Nouveau – Vendredi de 19 h à 21 h
Danses avec l'association Dance Crew
Tarif : 15 € l'adhésion – à partir de 15 ans

Samedi 27 janvier, 24 février et 31 mars de 14h30 à 16h
Yoga du rire animé par Mme Béatrice Braquehay
10 € / séance ou 60 € les 10 séances

Présentation de Dance Crew

Jennifer 19 ans, Manon 17 ans, et Oksana 19 ans ont créé une association dont le but est de concevoir et de partager des chorégraphies.

« D'où vous est venue cette idée ? »

« Nous cherchions juste une salle pour se rencontrer et danser entre amis. Nous avons pris contact avec la Maison de quartier pour utiliser leur salle. Pour des raisons administratives, il était plus simple de créer une association pour pouvoir occuper la salle régulièrement. C'est ce que nous avons fait ! »

« Quels styles de danses allez-vous proposer ? »

« Un peu de tout : contemporain, danse modern, hip hop, un peu de break... mais si d'autres personnes ont d'autres styles, elles sont les bienvenues ! »

« Comment créez-vous des chorégraphies ? »

« On choisit la musique tous ensemble et chacun de notre côté nous réfléchissons à des pas. Ensuite, on présente notre idée à nos camarades. Et le pas qui plaît le plus est validé ! »

« Quand se déroulent vos rencontres ? »

« Depuis peu, nous nous retrouvons le vendredi de 19 h à 21 h.
Cette rencontre est destinée aux personnes de plus de 15 ans. Toutefois, nous proposons également, pendant les vacances scolaires, des « matinées stages » pour les 5-10 ans et 10-15 ans et proposerons un après-midi portes-ouvertes le samedi 27 janvier à partir de 14 h 30. »
Renseignements et inscriptions au 06 71 12 51 35

Jennifer, Manon et Oksana vous donnent rendez-vous pour la journée portes-ouvertes le 27 janvier.

38^e Tour de Normandie cycliste, Yvetot ville départ de la 3^e étape.

Yvetot avait déjà accueilli le Tour de Normandie cycliste en 2004. Les coureurs étaient arrivés sur le Mail à l'issue de la première étape partie de Mondeville. Le lendemain, le peloton était reparti pour rejoindre la Ville de Forges-les-Eaux.

En 2018, le Tour de Normandie cycliste s'élancera du Calvados le 19 mars.

C'est depuis Saint-Pierre-en-Auge que s'élanceront les 144 coureurs. L'épreuve normande, qui fera la part belle à l'ancienne Basse-Normandie, avec 5 étapes concernées sur les 7 au programme, connaîtra une nouvelle fois son dénouement à Caen. Le parcours promet une belle empoignade, notamment la veille de l'arrivée où les coureurs longeront la côte manchoise.

Le départ de la 3^e étape aura lieu à Yvetot le mercredi 21 mars. Les coureurs rejoindront Elbeuf-sur-Seine après une étape de 145 km.

Le tour en chiffres

144 coureurs, 11 nationalités d'équipes, 20 nationalités de coureurs
3 arbitres internationaux et 6 arbitres locaux
7 jours de course du 19 au 25 mars 2018 sur l'ensemble de la Normandie
7 étapes (de 145 à 170 km)
440 personnes environ, 120 véhicules
240 personnes à nourrir et à loger sur 7 jours
120 bénévoles

Informations pratiques

Des mesures particulières seront prises pour la circulation et le stationnement des véhicules.

Les véhicules des équipes seront disposés autour du village, dans les rues Thiers, Saint François et de l'Etang. Un arrêté d'interdiction de stationnement et de circulation sera pris avec une prise d'effet le 20 mars à 20 h. Une information à tous les riverains sera effectuée par boîtier début mars. La Police Municipale sera présente très tôt le matin pour faire enlever les éventuelles voitures restantes. Tous les véhicules (équipes, caravanes, organisation...) seront stationnés afin de laisser libre la chaussée. La circulation de la rue de l'Epagne sera mise à double sens et celle du parcours neutralisée.

Le départ de la course

Le départ est prévu le mercredi 21 mars vers 12 h 30 de la place de l'Hôtel de Ville. La caravane partira environ 25 mn avant.

Il s'agira d'un départ neutralisé, encadré, sur 2,7 km à 20-25 km/h.

Le départ réel se fera sur la D34 (Allouville-Bellefosse).

L'itinéraire en centre-ville sera le suivant :

Départ place de l'Hôtel de Ville, rue de l'Etang, rue Camille Saint-Saëns, rue Guy de Maupassant, rue des Victoires, rue du Couvent, D 55 direction Allouville-Bellefosse.

Le Club Cyclotouriste d'Yvetot change de Président...

Lors de sa dernière assemblée générale, le Club Cyclotouriste d'Yvetot a élu son 9^e président. Après 10 années à la tête du club, Françoise Follin a décidé de passer la main. Celle qui avait succédé à Serge Confais, Président pendant 12 ans, a donc confié les clés de la maison du CCY à Aurélien Gallais.



La fidélité d'Aurélien à son club de toujours n'est donc plus à prouver. Il est entré à l'école cyclo en 1999 à l'âge de 8 ans.

A 18 ans, il passe une formation pour devenir encadrant initiateur auprès des jeunes enfants de l'école cyclo.

Puis il intègre le bureau, il devient trésorier-adjoint de l'association.

Depuis le 3 décembre, Aurélien est, à 26 ans, le nouveau président du club où il a donné ses premiers coups de pédales.

Aurélien est à l'image du CCY : bénévole, courageux, disponible, et il n'hésite pas à donner de son temps pour les autres.



Le jeune président ne sera pas seul à la tête du club. L'idée est de travailler ensemble, en coprésidence avec Eric Level, lui aussi fidèle du club de longue date.

Serge Confais, trésorier et ancien président, a accepté de les encadrer dans leurs responsabilités.

Pour la saison 2017-2018, le CCY compte 171 licenciés.

52 enfants à l'école cyclo (de 8 à 18 ans).

54 licenciés pour la course sur route.

65 licenciés pour la course VTT.

L'école cyclo organise une sortie tous les samedis, encadrée par les initiateurs diplômés du club. Les sorties sur route, ou en VTT, ont lieu chaque dimanche, ainsi que les jours fériés.

Léonie Gilles, membre de l'école cyclo est un exemple de ce club qui fonctionne très bien.

Elle a représenté la France, avec 3 autres jeunes, lors du concours européen d'éducation routière qui a eu lieu en septembre dernier à Tirana, en Albanie.

Ils se sont classés 7^e de ce concours.



Contacts

Serge Confais (vélo route) au 06 15 25 50 75

Pascal Taruba (VTT) au 06 89 40 62 54

Site Internet

ccyvetot.club

www.lescauxboys.fr



Bilan de la saison 2017 du Viking Club Yvetot

Suite à l'assemblée générale du VCY qui s'est tenue le 16 décembre dernier, le Président Mickael Delaunay a dressé l'excellent bilan de la saison 2017.

Le club a enregistré 8 titres cette saison :

Au niveau national

Chrystelle Delaunay-Bronique a été sacrée Championne de France FSGT de course nature longue distance (33 km) le 28 octobre 2017 à Plougastel.

Au niveau interrégional

Noémie Patrikeff est devenue Championne Interrégionale de cyclisme FSGT le 28 mai à Valmont. Florent Levasseur est Champion Interrégional 2^e catégorie de cyclisme FSGT le 28 mai à Valmont.

Au niveau départemental

Nils Delaunay-Bronique est Champion Départemental Benjamin de cross FSGT le 17 décembre 2016 à Saint-Romain-de-Colbosc. Chrystelle Delaunay-Bronique est Championne Départementale Senior de cross FSGT le 17 décembre 2016 à Saint-Romain-de-Colbosc. Ghislain Delaunay est Champion Départemental de 4^e catégorie de cyclisme FSGT le 21 mai à Saint-Nicolas-de-la-Haye. Noémie Patrikeff est Championne Départementale de cyclisme FSGT le 21 mai à Saint-Nicolas-de-la-Haye. Florent Levasseur est Champion Départemental catégorie 1 de contre-la-montre cycliste FFC, le 30 avril à Duclair.

Félicitations aux dirigeants, aux licenciés et aux bénévoles du VCY qui participent activement à la réussite de tous.



JEUNESSE

Election du Conseil municipal des Enfants

Les élèves des écoles Jean Prévost et Cahan-Lhermitte étaient appelés aux urnes le 17 octobre dernier pour élire leurs représentants au Conseil municipal des enfants (élèves de CM1 et CM2). Le dépouillement a eu lieu dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville le 18 octobre en présence d'Yvette Duboc Adjointe au Maire chargée de l'Enseignement, de l'Education et de la Jeunesse, et d'Elizabeth Mazars, Conseillère municipale déléguée aux Ecoles et à la Jeunesse.

Les enfants élus sont :

Cahan-Lhermitte

Louis Dugats (CM1)
Emmy Andouard (CM1)
Lina Benrezkallah-Calbry (CM1)
Amandine Le Pesteur (CM2)
Ylann Biville (CM2)
Léa Blandin (CM2)

Jean Prévost

Lya Le Roux (CM1)
Sara Charbonnier (CM1)
Camille Favier (CM1)
Emma Souillars (CM2)
Clara Folain (CM2)
Eléonore Davy (CM2)

Les jeunes élus se sont réunis une première fois en séance plénière dans la salle du Conseil municipal le mardi 14 novembre.

Ils ont été accueillis par Emile Canu qui les a d'abord félicité pour leur élection. Le premier magistrat leur a ensuite rappelé la chance qu'ils avaient, et la responsabilité qui était la leur.

Tous se sont mis au travail pour former les commissions et dégager les thématiques de travail. Au terme de cette réunion, une chose est certaine, les jeunes ne manquent pas d'idées !

Les 12 jeunes élus ont été reçus en Mairie, le 13 décembre dernier avant le Conseil municipal.

Ils ont reçu symboliquement une écharpe tricolore, qu'ils porteront lors des cérémonies patriotiques.

Un moment placé sous le signe de l'émotion pour les parents, très fiers de voir leurs enfants porter le symbole de la République.



Informations sur les TAP

Les rythmes scolaires avec une semaine travaillée de 4,5 jours ont duré 3 ans.

Depuis la rentrée 2017, nos écoliers ont repris la semaine de 4 jours.

Le Gouvernement a décidé de ne plus attribuer de subventions aux communes qui ont décidé de reprendre les 4 jours d'école.

La Municipalité quant à elle, a approuvé le choix de continuer les activités péri-scolaires sur le temps du midi, en dégagant un budget exceptionnel.

Nos élèves seront encadrés par nos animateurs de l'Accueil de Loisirs. Quelques associations continueront leurs interventions.

Nous ne voulons pas priver nos enfants des animations sportives, culturelles et autres. Ces activités ont rencontré un vif succès pendant 3 ans.

Avec deux services de cantine, dans chacune de nos écoles élémentaires, il est nécessaire d'intéresser les écoliers sur leur temps libre, toujours en respectant leur volonté.

Les enfants de maternelles pourront participer, avec leurs ATSEM, à des petites activités adaptées à leur âge.



RETOUR EN IMAGES



La rentrée culturelle a été animée, avec en ouverture de saison le concert d'Amir le 8 octobre dernier.

Celui-ci affichait complet dès la fin juin.

Plus de 900 spectateurs ont fait le déplacement pour venir écouter les chansons de leur idole.

Les premiers sont arrivés à 10 h du matin, en provenance de la Gironde, pour un concert à 18 h.

La preuve que la musique n'a pas de frontière !



Autre temps fort de la saison culturelle municipale aux Vikings, le concert des Mélodivines dans le cadre du Festival Chants d'Elles.

Delphine, Lucile, Céline et Margaux ont emmené le public dans leur univers alliant chant lyrique et musique de variété.

Une belle prestation de cabaret musical et d'humour offerte par ce quatuor déjanté.



A l'occasion des 100 ans du Lionisme, le Lions Club Yvetot - Terre de Caux - Austreberthe a offert un liquidambar à la Ville d'Yvetot. L'arbre a été planté symboliquement le 4 novembre en présence des élus, de Xavier Batut Député, et de Jean-Pierre Grenet, président du Lions Club.



Samedi 25 novembre, la Ville d'Yvetot a reçu le prix régional des Rubans du Patrimoine pour la réhabilitation du Manoir du Fay.

Emile Canu a reçu le prix des mains de François Leprêtre, vice-président de la Fédération Française du Bâtiment de Normandie.

Ce prix récompense la volonté de la Ville de restaurer le patrimoine, de le faire vivre, et de faire des Yvetotais les acteurs de la vie de ce lieu historique.



A l'occasion de la 31^e édition du Téléthon, de nombreuses animations étaient programmées le week-end du 8 au 10 décembre.

Nouveauté en 2018, un village Téléthon était installé sur le Champ de Foire avec diverses animations.

Malgré des conditions météorologiques peu clémentes, la Ville d'Yvetot et ses partenaires ont récolté près de 7 700 € grâce à la mobilisation de toutes et tous.



50 exposants étaient présents dans la nouvelle salle du Vieux-Moulin pour la 7^e édition du Marché de Noël, organisé par la Ville d'Yvetot et le Comité des Fêtes.

Le rendez-vous est déjà fixé le 9 décembre 2018 pour la 8^e édition !

Quelques échos du Conseil municipal

Séance du 11 juin 2017

- Avis du Conseil municipal de la Ville d'Yvetot sur l'approbation du dossier de PLU.
- Demande de subvention auprès de la FFF amateur pour le vestiaire du stade Foch et le terrain synthétique.
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016.

Séance du 5 juillet 2017

- Signature d'une convention cadre avec l'EPFN, la CCRY et la Région. Il s'agit d'établir d'abord une étude pré-opérationnelle d'urbanisme.
- Convention triennale d'objectifs avec l'association Faire Vivre le Manoir du Fay.
- Demande de subvention à la Région et au Département pour le pôle d'échange de la gare.
- Modification de la promesse de vente de terrain au profit du pôle psychiatrique, désaffectation et déclassement du stand de tir et du terrain de football n°6.
- Constitution de partie civile devant le tribunal correctionnel.

Séance du 30 août 2017

- Rapport CLECT sur l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Bon rattachement de charges à l'exercice tous budgets pour des sommes inférieures ou égales à 500 €. De même pour les produits.
- Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs.

Séance du 20 septembre 2017

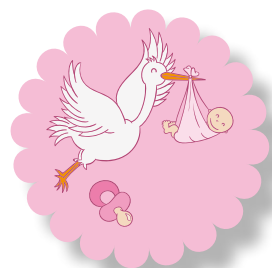
- Désignation d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration de LOGEAL.
- Demande de subvention à la Région et au Département pour le Manoir du Fay.
- Installation d'une patinoire mobile, place de l'Hôtel de Ville pour les fêtes de fin d'année. Droits d'entrée et convention avec les partenaires.
- Programmation de la saison culturelle 2017-2018

Séance du 8 novembre 2017

- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et assainissement.
- Rapport d'activités 2015 de la CCRY.
- Détermination d'un périmètre d'infestation par la mûre.
- Dérogation 2018 au repos dominical des salariés des commerces.
- Convention de partenariat avec la musique municipale pour le concert annuel du 11 novembre.

Naissances

Adam MICHEL GIBOURDEL. Juliette GASSON REVET. Kaïs CARIOU. Adam EL MAHI. Hylia BUREL. Elliot DMYTRIAK. Ambre RECHER. Raphaël VOLLAIS TINEL. Juliette MOTTIN. Gabryel VIGER. Wandrille CARLIN PARIS. Ayden FÉRÉOL MARCMAIN. Lou MILON. Rose PETRIMAUX. Louane MICHIELS. Louka AVENEL. Kady COULIBALY BENOIST. Ylla MÉNARD. Loris JOUEN SILVESTRI. Robin DEBONNE.



Mariages

Charles PANIEN & Justine LACANNE
Romain GREVRAND & Julie AMIOT
Laurent BURTIN & Marion SAUNIER



Décès

Serge OUVRY. Jean DOGUET. Jacqueline JORE veuve HURÉ. Denis STARY. Alain PARÉ. Daniel MONTENOT. Marie-Thérèse LEJEUNE veuve DUFILS. Marie-Noëlle THEUDE épouse BONMARTEL. Roger HÉRICHÉ. Jeanine CAVELIER veuve PELLETIER. Eloi DUBOC. Jean BESSON. Claude MALLET. Henri DAUBEUF. Louis BINARD. Claude NOËL. Yvonne LIGNY veuve PROTAIS. Simonne STALIN veuve GEORGES. Fernande GRENIER veuve DROUET. Janine LÉVÊQUE veuve JOURDAIN. Claire LEROY veuve HAMELET. Simonne BOUST veuve GUILLARD. Dominique MAILLE. Henri CACHELEUX. Eric BOILLET. Claude DANG NGOC. Arlette COSTA. Simonne LEFÈVRE veuve LETHUILLIER. Gilbert GOUDIÉ. Michel DÉHAIS. Marie-Alain CHEMINEL. Antoine CONTEAUX. Micheline ROUSSIGNOL veuve LENORMAND. Solange RENAULT. Jean-Louis LEROUX. Christian GALLAY. Hubert LOZIER. Christiane DUCLOUX épouse MOREL. Marie-Thérèse ROBERT épouse FAUVEL.

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'Avenir ».

« Yvetot attractif », tel pourrait être le titre d'un article de presse qui traiterait des évolutions de la Ville depuis une dizaine d'années. Nous n'allons pas énumérer tout ce qui a été fait, chacune et chacun d'entre vous peut le voir au quotidien. Il y a le visible : les constructions réalisées, en cours ou à venir (salle du Vieux-Moulin, pôle santé, cinéma, stade de foot, abords de la gare) et le moins visible qui impacte la vie quotidienne de nos concitoyens (actions en faveur des jeunes et des anciens, participation des citoyens via les Comités de quartier, aides matérielles et financières aux nombreuses associations).

Tout cela se réalise en maîtrisant fortement les dépenses (plus de 200 000 euros de baisse des dépenses entre le Compte Administratif de 2015 et celui de 2016), en n'aggravant nullement la dette et en n'augmentant pas de manière exagérée les contributions des Yvetotais. Dire le contraire, comme le fait souvent une certaine opposition lors des réunions de conseil, ne serait que pure malveillance ou pire encore, une totale méconnaissance des dossiers par des personnes souhaitant peut-être présider un jour aux destinées de la ville. Chacun sait que nous agissons toujours dans l'intérêt des habitants, notamment en matière de sécurité publique et de textes réglementaires (sécurisation autour des cavités souterraines et traitement si cela est de notre ressort, abattage d'arbres malades ou dangereux, aménagements routiers...).

Travailler au jour le jour pour nos concitoyens est notre seule motivation. Nous n'avons que faire des polémiques orchestrées lors de conseils municipaux, uniquement destinées à la presse, car cela n'apporte rien au débat, ni aux habitants de la Ville. L'agitation est très souvent mauvaise conseillère. Nous préférons construire avec ceux qui le souhaitent afin que des diverses réflexions naissent des solutions durables et utiles à tous et à l'avenir de notre ville.

Durant toute cette année 2017, nous étions à vos côtés, sur le terrain pour défendre les dossiers majeurs pour vous et notre chère ville d'Yvetot. Parmi ces nombreux sujets, trois ont particulièrement retenu notre attention pour cette publication : celui des finances de la ville est capital. Nous militons pour une maîtrise des dépenses de la municipalité, condition indispensable à une maîtrise de la fiscalité locale. Malheureusement, la majorité municipale fait la sourde oreille et s'est engagée depuis 2008 dans une hausse continue des dépenses, de la fiscalité, et de la dette qui vient fragiliser lourdement la vie des contribuables yvetotais, et la santé financière de la commune.

La réalisation de la nouvelle salle du Vieux-Moulin est un scandale qui coûtera cher à la ville et nous engage dans des travaux de plusieurs années, au coût très élevé. Aux très sérieux problèmes de structure, s'ajoutent plusieurs dizaines de malfaçons dans tout le bâtiment. Pompeusement et précipitamment inaugurée, le bilan de cette réalisation bâclée soulève aussi de très nombreuses questions sur le sérieux du travail et du contrôle des élus de la majorité en charge du projet. La majorité, comme nous l'avons demandé, doit enfin prendre ses responsabilités et faire la transparence sur l'étendue des problèmes, des travaux à réaliser ainsi que de leur coût.

Le quartier du Fay connaît depuis plusieurs mois des transformations inquiétantes. En effet, les talus cauchois, pour lesquels une demande de classement à l'Unesco a été déposée, disparaissent sous l'action des tronçonneuses. Questionnée à de nombreuses reprises, la majorité reste spectatrice et passive en se retranchant derrière des « expertises » qui préconisent l'abattage intégral sur plusieurs talus. Ces talus se situent sur des terrains faisant l'objet d'opérations de promotions immobilières. Hasard ? Notre groupe a demandé une contre expertise systématique des services techniques de la ville et un contrôle réel sur les opérations de replantage qui sont obligatoires pour ces talus protégés par le PLU.

Plus que jamais, à côtés, pour vous défendre, l'ensemble de notre groupe vous souhaite une excellente année 2018.

Chers Yvetotaises et chers Yvetotais,

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau groupe de rassemblement et de modernité qui a l'ambition de vous représenter au sein du Conseil Municipal. Nous vous l'annonçons dans le précédent bulletin de la ville, nous ne pouvions rester dans une position de spectateur vis-à-vis des bouleversements politiques qu'a connus la France en 2017. Il est important pour nous d'écouter ce mécontentement venu des urnes et d'y répondre localement. Notre ville a, comme tant d'autres, exprimé une volonté de changement dans un monde moderne qui bouleverse les règles habituelles. Le travail, en premier lieu, ne fait jamais l'objet de plan d'envergure de la part de la municipalité actuelle. C'est un sujet oublié, écarté. C'est pourtant une préoccupation quotidienne pour tous les Yvetotais, et en particulier les jeunes. Notre Centre-Ville, si cher à nous tous, est en train de subir des bouleversements irréversibles. Il est grand temps d'y consacrer les moyens à la hauteur de notre capitale cauchoise. Les aides d'état, comme le Fisac, sont seulement un début, ce sont des mesures incitatives, il est impératif d'aller plus loin, de se dépasser pour le dynamiser et lui donner des couleurs.

Dans ce contexte de modernité, nous avons décidé de travailler avec vous tous. C'est une voie nouvelle que nous proposons à tous les Yvetotais, une possibilité d'expression à travers les conseils municipaux. Nous voulons aussi bâtir un avenir prometteur pour notre ville, un projet global et concerté qui donnera de l'ambition à notre ville.

En ce début d'année 2018, nous avons une pensée toute particulière pour les personnes en difficulté. Nous espérons que cette nouvelle année leur permettra de rebondir, d'aller mieux et de repartir. Nous souhaitons à tous les Yvetotais une bonne et heureuse année 2018.

Ensemble, dépassons-nous !

Laurent BÉNARD, Ludovic NÉEL, Patrick ROBERT

JANVIER

Du 26 au 28 janvier
Salon de l'Habitat
Champ de Foire

Vendredi 26 janvier
Saison culturelle municipale
Danse contemporaine
« *L'atelier du chorégraphe* »
Cie Nadine Beaulieu
19 h
Espace culturel Les Vikings



Samedi 27 janvier
Après-midi portes ouvertes
Association « Dance Crew »
De 14 h 30 à 17 h 30
Maison de quartier



FEVRIER

Du 1^{er} au 25 février
Mini fête foraine
Place des Belges

Vendredi 2 février (sortie ados)
Spectacle de Jamel Debbouze
Zénith de Rouen
RDV 18 h
Maison de quartier - 13 €

Samedi 3 février
Master class « couture »
Animée par Fatimata
14 h - Maison de quartier

Mardi 6 février
Saison culturelle municipale
Conte musical
« *Pierre et le Loup* »
Avec l'orchestre de l'Opéra de Rouen
Normandie
19 h
Espace culturel Les Vikings



Vendredi 16 février
Saison culturelle municipale
Musiques traditionnelles et des balkans
Radix
20 h 30
Espace culturel Les Vikings

Samedi 24 février
Saison culturelle municipale
Humour
« *Alex Vizorek est une œuvre d'art* »
20 h 30
Espace culturel Les Vikings



Mercredi 28 février
Concours d'Animaux de Boucherie
A partir de 9 h
Place des Belges

MARS

10 et 11 mars
Salon Gourmand' Caux
Salle du Vieux-Moulin



Cérémonie patriotique
Lundi 19 mars
Anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie
Monument de la Victoire
Place de l'Hôtel de Ville

10 et 11 mars
Foire aux Arbres et aux Végétaux
Champ de Foire



Vendredi 30 mars
Saison culturelle municipale
Théâtre d'objets
Eros en bref
Cie La Magouille
19 h
Espace culturel Les Vikings



Samedi 31 mars
Saison culturelle municipale
Concert
La magnificat de J.S Bach
Maîtrise de Seine-Maritime
20 h 30
Espace culturel Les Vikings



Retrouvez le programme des animations à Yvetot
sur le site de la Ville

Yvetot.fr

sur les journaux électroniques en Centre-Ville

et sur



Agenda Yvetot

Retrouvez l'actualité de la Maison de quartier sur la page Facebook
« Maison de quartier Yvetot »

Retrouvez la programmation culturelle municipale sur le site Internet des Vikings
www.lesvikings-yvetot.fr,
ou sur la page Facebook
« Saison culturelle Yvetot »